

Département du Var

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 02 - 21

Séance du 17 février 2015

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

L'an deux mille quinze, le dix sept février,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

APPEL D'OFFRES OUVERT

**PRESTATIONS D'ASSURANCE
POUR LES BESOINS
DE LA COMMUNE
DE SAINT CYR SUR MER**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA, CIDALE, GIACALONE, LALESART, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TROGNO, VIDAL. Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, GIULIANO, LUCIANO, OLIVIER, SAOUT, VALENTIN

LANCEMENT DES MARCHES

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Madame Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Sabine GIACALONE), Messieurs Patrice CATTAUI (procuration à Monsieur le Maire), Yannick GUEGUEN (procuration à Pierre LUCIANO), Jean-Paul ROCHE (procuration à Antoine BAGNO), Philippe SERRE (procuration à Dominique OLIVIER).

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Les différents contrats d'assurance de la Commune arrivent à leur terme le 31 décembre 2015.

Il convient donc de les relancer dès à présent afin que l'ensemble des « risques » auxquels la Commune est confrontée soit garantis au 1^{er} janvier 2016.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à lancer, sous la forme d'un appel d'offres ouvert la consultation suivante : Prestations d'assurance pour les besoins de la Commune de Saint Cyr sur Mer. Cette consultation sera allotie comme suit :

- Lot 1 : Dommages aux biens et risques annexes,
- Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes
- Lot 3 : Flotte automobile et risques annexes
- Lot 4 : Protection juridique des agents et des élus
- Lot 5 : Tous risques exposition
- Lot 6 : Assurance statutaire du personnel communal

Les marchés seront conclus pour une durée de 4 ans.

- vu le Code des Marchés Publics 2006 modifié,

Le Conseil Municipal, par :

31 Voix POUR

2 ABSTENTIONS

(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres ouvert concernant des prestations d'assurance pour les besoins de la Commune de Saint Cyr sur Mer

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY